

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRITICAL ELEMENTS FAIT LE POINT SUR PROGRAMME DE FORAGE ESTIVAL DE 10 000 MÈTRES À ROSE OUEST

6 juillet, 2026 - MONTRÉAL, QUÉBEC – Critical Elements Lithium Corporation (TSX-V: CRE) (US OTCQX: CRECF) (FSE: F12) (« **Critical Elements** » ou la « **Corporation** ») a le plaisir d'annoncer les détails de sa phase 2 : le programme de forage de l'été 2026, comprenant 10 000 mètres de forage systématique autour de la découverte Rose Ouest (« Rose Ouest »), détenue à 100 %, et située sur le territoire de Eeyou Istchee, au Québec.

AVIS IMPORTANT CONCERNANT LA SITUATION RELATIVE AUX INCENDIES DE FORÊT

Critical Elements annonce avoir temporairement évacué le camp de son projet Rose Ouest et avoir suspendu toutes les activités de forage et d'exploration connexes à la suite de l'évolution d'un incendie de forêt à proximité du camp et des sites de forage. Cette décision a été prise après des discussions avec la SOPFEU (Société de protection des forêts contre le feu) en raison du risque croissant d'incendies de forêt dans la région.

« La santé et la sécurité de nos sous-traitants constituent notre plus grande priorité », a déclaré Jean-Sébastien Lavallée, chef de la direction de Critical Elements. « La Société continuera de surveiller de près l'évolution de la situation et reprendra ses activités d'exploration lorsque les autorités jugeront qu'il sera sécuritaire de le faire. »

Le président du conseil d'administration, Eric Zaunscherb, a ajouté : « Bien que nous soyons impatients de voir se dérouler le programme de forage estival 2026 à Rose Ouest, la sécurité de nos équipes et la protection des territoires où nous menons nos activités demeurent primordiales. Les actionnaires doivent également être conscients des efforts considérables et du temps consacré par la direction au cours de la semaine dernière afin de protéger notre investissement en équipement et en fournitures dans le camp et ses environs. »

Vous trouverez [ICI](https://www.sopfeu.qc.ca/etat-situation/) des informations sur la situation des feux de forêt au Québec :
<https://www.sopfeu.qc.ca/etat-situation/>.

Le programme de forage de l'hiver 2026 a permis non seulement d'étendre l'étendue latérale des pegmatites minéralisées connues, mais aussi d'identifier de nouvelles pegmatites contenant du lithium et du tantale, tant dans la paroi supérieure que dans la paroi inférieure de la zone principale Pegmatite 3.

Située à environ 10 km à l'ouest du projet Rose lithium-tantale (« Rose »), Rose Ouest est une zone de pegmatites riches en lithium proches de la surface, initialement mise en évidence par des forages sur une superficie de 450 m × 370 m durant l'hiver 2024 et qui couvre désormais une superficie totale de 1 250 m × 800 m (voir le [Communiqué de presse du 9 juin 2026](#)). Les pegmatites riches en lithium ont généralement une épaisseur vraie comprise entre 10 et 40 m et présentent une géométrie formant un empilement de zones subhorizontales. Des forages récents ont permis d'identifier trois (3) nouveaux corps pegmatitiques

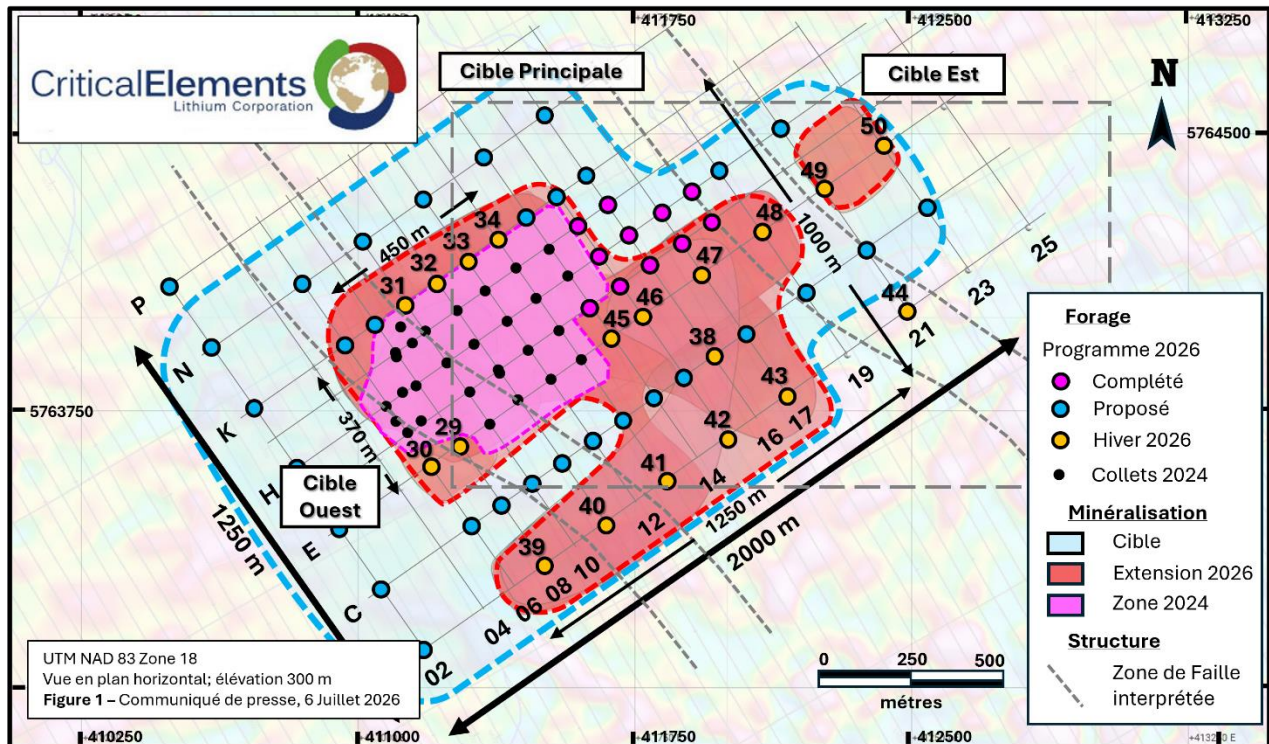
contenant du spodumène au sein de la zone cible. Le programme de forage de la phase 2 de l'été 2026 vise à étendre davantage cette empreinte minéralisée et à mieux définir la géométrie et l'étendue des trois nouveaux corps pegmatitiques minéralisés recoupés lors de la campagne de l'hiver 2026.

Le programme de forage de l'été 2026 vise à atteindre trois (3) objectifs spécifiques :

1. Étendre latéralement la zone minéralisée existante;
2. Réaliser des forages de remplissage le long de la ligne C afin de confirmer la continuité de la teneur et de l'épaisseur des pegmatites recoupées,
3. Poursuivre l'exploration des deux pegmatites minéralisées récemment découvertes (6 et 7) situées au-delà de l'étendue actuelle de la minéralisation.

À ce jour, onze (11) trous ont été forés dans le coin nord-est de la zone cible principale, pour un total de 2 073 mètres de forage. La **figure 1** ci-dessous montre l'emplacement de ces trous, qui sont destinés à recouper les trois pegmatites principales, à savoir la pegmatite 5 (nouvelle), la pegmatite 3 (principale) et la pegmatite 2. Le **tableau 1** ci-dessous présente les coordonnées du col, la longueur et l'orientation de chacun des trous forés à ce jour.

Figure 1: Carte de localisation des forages réalisés lors des campagnes d'hiver 2024 et d'hiver 2026, ainsi que des forages prévus pour l'été 2026.



La Société prévoit déployer deux foreuses afin d'optimiser la durée du programme. La stratégie de forage est simple : sur la base de notre modèle géologique et de notre interprétation actuelle, appliquer une grille de 100 m afin d'étendre systématiquement le volume minéralisé connu au-delà de ses limites actuelles. Le programme vise à étendre l'empreinte minéralisée jusqu'à une superficie potentielle d'environ 1 250 x 2 000 m et pourrait confirmer l'ajout d'au moins deux (2) autres corps pegmatitiques minéralisés au sein du système.

Forage	Position Grille	UTM NAD 83 ZN18		Profondeur (m)	Azimut (°)	Plongée (°)
		Est	Nord			
RW-26-35A	G-14	411,629	5,764,025	171	245	-72
RW-26-36	G-15	411,711	5,764,082	207	245	-72
RW-26-37	G-16	411,793	5,764,140	204	245	-72
RW-26-51	G-17	411,874	5,764,197	192	245	-72
RW-26-52	G-18	411,956	5,764,254	189	245	-72
RW-26-53	H-18	411,899	5,764,336	195	245	-72
RW-26-54	H-17	411,817	5,764,278	201	245	-72
RW-26-55	H-16	411,735	5,764,222	201	245	-72
RW-26-56A	H-15	411,653	5,764,164	195	245	-72
RW-26-57	I-15	411,596	5,764,246	90	245	-72
RW-26-58	I-16	411,678	5,764,303	201	245	-72

Tableau 1 – Emplacement et description sommaire des forages d'été 2026.

Forage	De (m)	À (m)	Longueur (m)	Li ₂ O (%)	Ta ₂ O ₅ (ppm)	Zone
RW-26-35A	86,95	90,50	3,55	R.A.	R.A.	5
	104,55	131,90	27,35	R.A.	R.A.	3
	152,40	161,50	9,10	R.A.	R.A.	2
RW-26-36	87,45	95,15	7,70	R.A.	R.A.	5
	123,80	147,15	23,35	R.A.	R.A.	3
RW-26-37	99,90	113,15	13,25	R.A.	R.A.	5
	139,30	161,70	22,40	R.A.	R.A.	3
	189,35	195,30	5,95	R.A.	R.A.	2
RW-26-51	97,30	103,75	6,45	R.A.	R.A.	5
	130,80	148,85	18,05	R.A.	R.A.	3
RW-26-52	112,40	121,20	8,8	R.A.	R.A.	5
	129,10	148,50	19,40	R.A.	R.A.	3
RW-26-53	115,00	126,00	11,00	S.S.	S.S.	3
RW-26-54	108,60	128,10	19,50	R.A.	R.A.	3
RW-26-55	140,10	148,20	8,10	R.A.	R.A.	3
RW-26-56A	95,80	110,60	14,80	R.A.	R.A.	3
	122,10	137,60	15,50	R.A.	R.A.	3 (?)
RW-26-57	45,00	63,70	18,70	R.A.	R.A.	5 (?)
RW-26-58	57,05	71,10	14,05	R.A.	R.A.	5 (?)

* Longueur mesurée ; l'épaisseur vraie correspond à 80-95 % de la longueur mesurée.

** R.A. : Résultat en attente ; S.S. : Sans Spodumène

Tableau 2 – Intervalles de pegmatites à spodumène et résultats d'analyse - été 2026.

Comme indiqué précédemment, la structure en couches du système minéralisé permet de recouper plusieurs corps pegmatitiques le long d'un même trou de forage (**tableau 2**). Tout en conservant la même approche systématique « basée sur une grille », il n'est pas prévu que tous les trous de forage recoupent chaque pegmatite. Les **figures 2 à 4** présentent des vues en plan des différentes zones de pegmatite telles que définies dans le cadre du programme de l'hiver 2026, ainsi que la nature de chaque recoupement à travers la zone concernée.

La **figure 2** est une vue en plan horizontale sur laquelle est représentée la projection de la pegmatite 5. Tous les trous forés sur la ligne G ont recoupé avec succès la pegmatite 5. Les trous RW-26-56A et -55 sur la ligne H ont également recoupé la pegmatite 5, bien que la zone y soit moins marquée. Les trous **RW-25-58 et -57** semblent avoir recoupé soit une nouvelle zone superposée, soit un équivalent décalé de la pegmatite 5 ou 3 ; l'interprétation de ce secteur est en cours.

La **figure 3** présente la projection en vue de dessus de la pegmatite 3. La plupart des forages ont recoupé la pegmatite principale, confirmant ainsi sa continuité sur les lignes G et H. Cependant, une faille importante a également été recoupée dans les forages **RW-26-53 et -55**, ce qui explique probablement l'absence de la pegmatite 3 sur la ligne I dans les forages **RW-26-57 et -58**.

La **figure 4** présente la vue en coupe longitudinale de la pegmatite 2. La présence de la pegmatite 2 est confirmée vers le cœur central de la zone minéralisée et, comme le prévoyait notre modèle 3D, elle semble être coupée ou fusionner avec la pegmatite 3 vers le nord. En conséquence, la pegmatite 2 n'a été recoupée que dans les trous **RW-26-35A à -37**.

« À ce jour, le programme de forage estival 2026 est en bonne voie de fournir les données nécessaires à l'optimisation du potentiel de croissance des différentes zones minéralisées et au renforcement de la fiabilité de notre modèle géologique en 3D. Compte tenu du succès des forages en cours, nous allons donc poursuivre l'étude de l'étendue de ces zones dans toutes les directions. Nous espérons que ce programme permettra de démontrer la continuité, non pas d'une seule, mais de plusieurs pegmatites riches en lithium et en tantale, dont l'existence a été confirmée à ce jour. Enfin, nous espérons que la situation liée aux incendies de forêt s'apaisera rapidement et que toutes les communautés voisines seront en sécurité et pourront retrouver une vie normale dans les meilleurs délais », a commenté Kenneth Williamson, directeur de l'exploration de la Société.

Figure 2: Projection en plan de la Pegmatite 5 – Contours de la zone et des extensions ciblées.

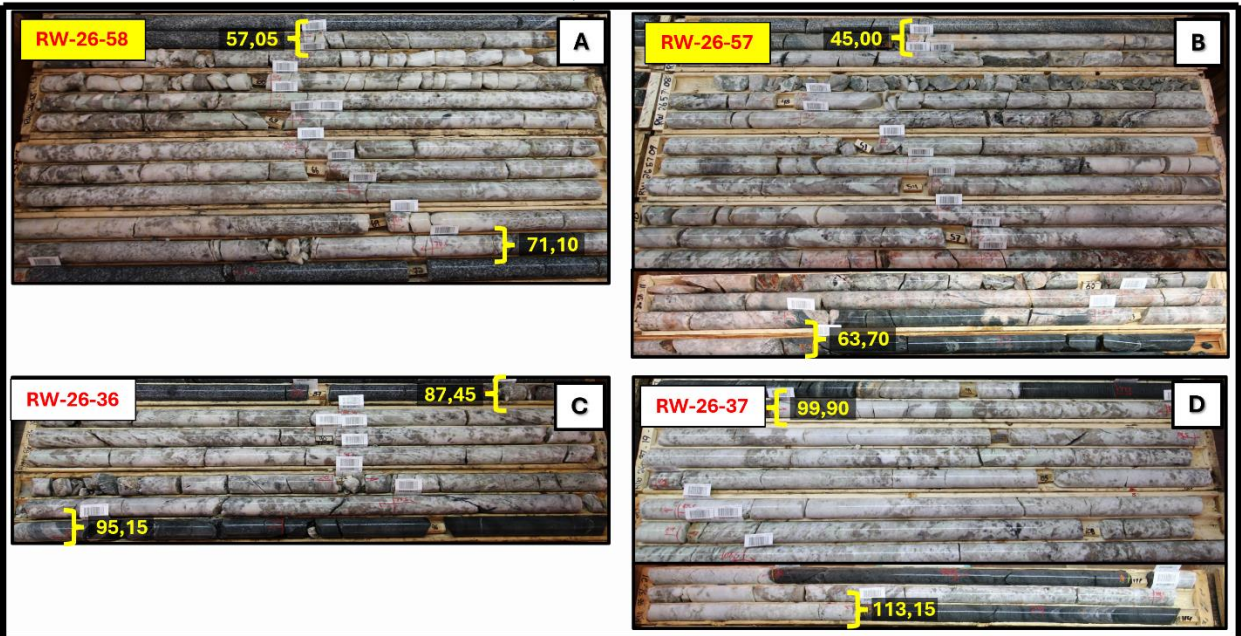
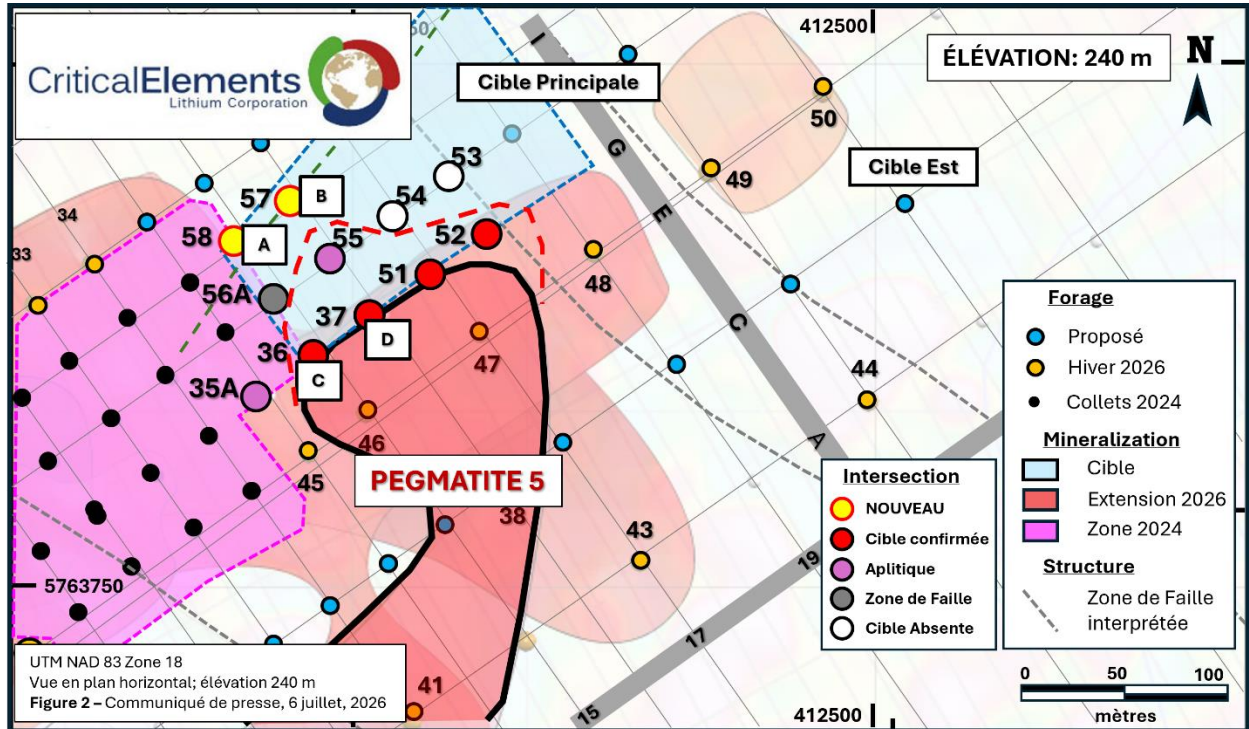


Figure 3: Projection en plan de la Pegmatite 3 – Contours de la zone et des extensions ciblées.

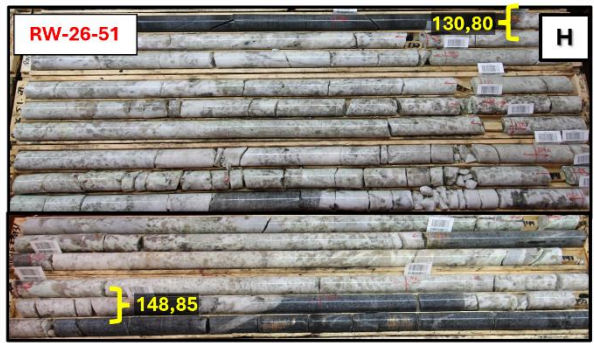
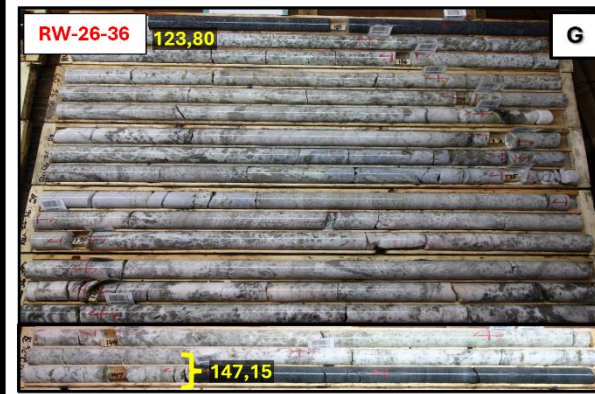
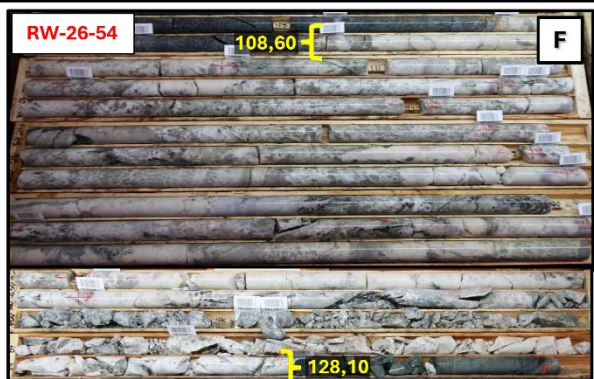
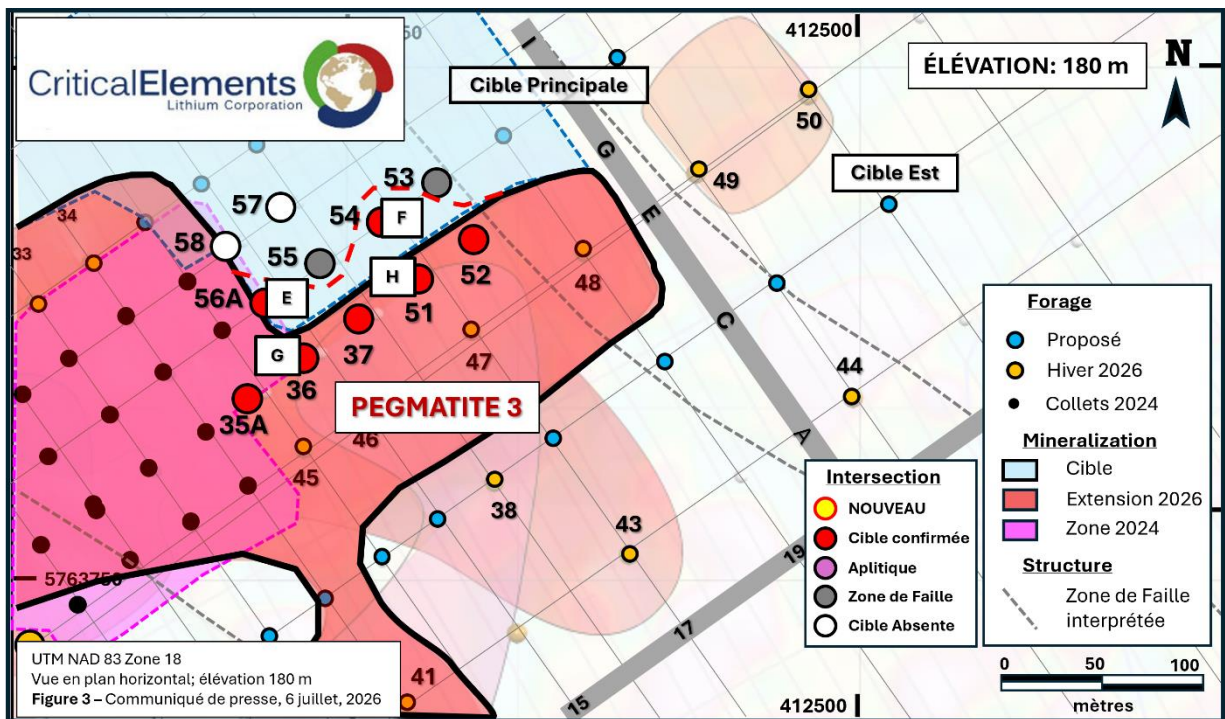
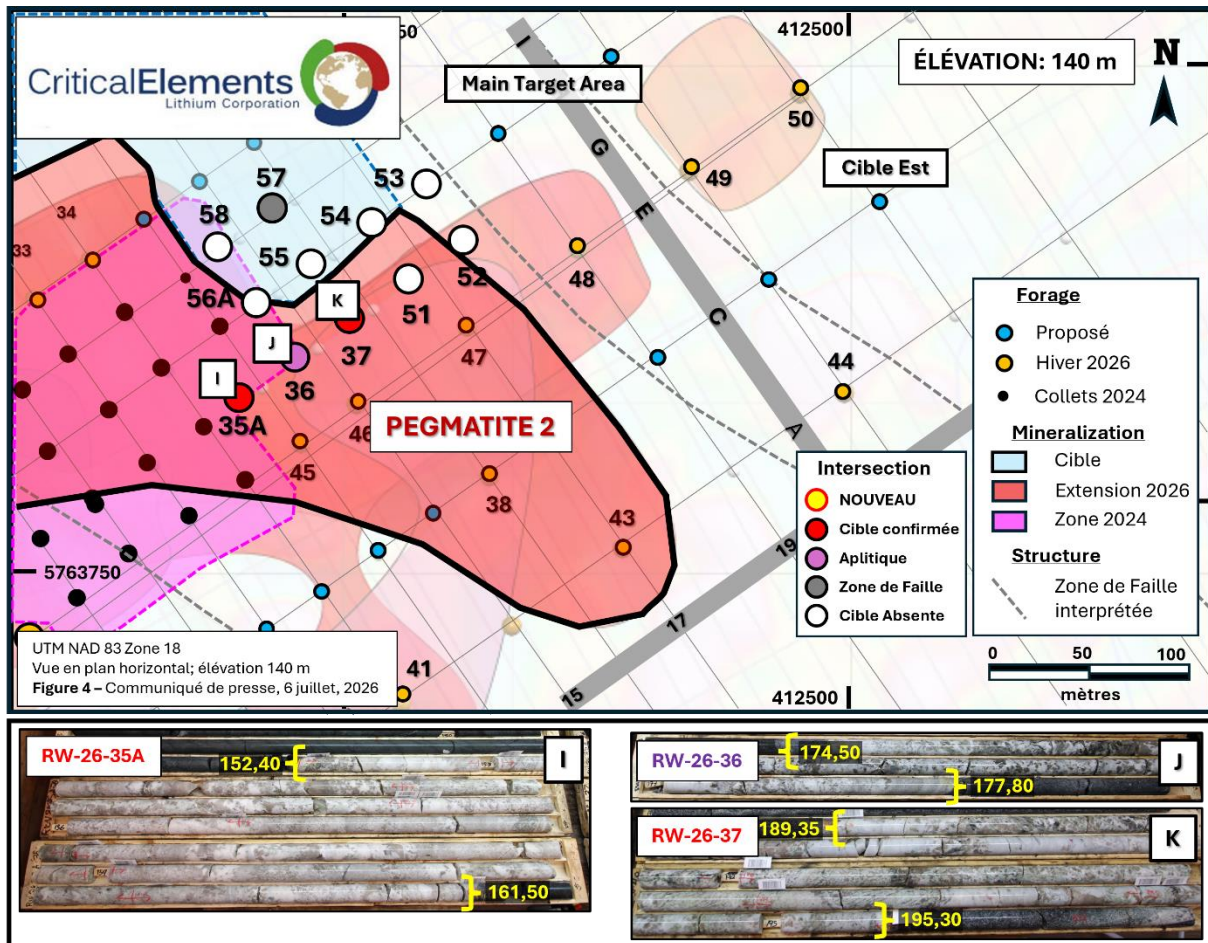


Figure 4: Projection en plan de la Pegmatite 2 – Contours de la zone et des extensions ciblées.



Assurance qualité/contrôle qualité

Des procédures d'assurance qualité et de contrôle qualité ont été mises en place afin de garantir le respect des meilleures pratiques en matière d'échantillonnage et d'analyse des carottes de forage. Des échantillons de référence, des échantillons en double et des échantillons blancs ont été régulièrement intégrés au flux d'échantillonnage. Les carottes de forage ont été acheminées, dans des sacs sécurisés et étiquetés, vers le laboratoire d'ALS Minerals situé à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons sont pesés et identifiés avant leur préparation. Ils sont broyés jusqu'à obtenir 70 % de particules inférieures à 2 mm, puis séparés et pulvérisés jusqu'à ce que 85 % passent au tamis de 75 µm. Tous les échantillons sont analysés par fusion au peroxyde de sodium ME-MS-89L, avec une analyse complète de 52 éléments. Les teneurs supérieures à 25 000 ppm de Li ont fait l'objet d'une nouvelle analyse par Li-ICP-82b et celles supérieures à 2 500 ppm de Ta₂O₅ ont fait l'objet d'une nouvelle analyse par Ta-XRF10.

Personne Qualifiée

Kenneth Williamson, Géo, M. Sc., directeur de l'exploration chez Critical Elements est la personne qualifiée qui a examiné et approuvé le contenu technique du présent communiqué de presse au nom de la Société.

À propos de Critical Elements Lithium Corporation

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 km². Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après

impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la Loi sur les mines (Québec).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.
Chef de la direction
819-354-5146
jslavallee@cecorp.ca
www.cecorp.ca

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « prévu », « ciblé », ou « croit », ou des variantes de ces mots et phrases ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « pourraient », ou « seraient », « se produisent » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans les présentes comprennent, sans s'y limiter, concernant les déclarations relatives à la réception des résultats d'analyse définitifs du programme de forage 2026 sur la propriété Rose Ouest de la Société, les résultats et l'achèvement du programme de forage 2026 et ses objectifs connexes. Les informations prospectives sont fondées sur des hypothèses que la direction juge raisonnables au moment où ces déclarations sont faites. Rien ne garantit que ces déclarations se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux informations prospectives.

Bien que Critical Elements ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats attendus décrits dans les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter : des retards dans l'obtention des résultats d'analyse finaux provenant du laboratoire, le fait que les résultats finaux et complets du programme de forage d'exploration 2026 de la Société sur la propriété Rose Ouest de la Société ne donnent pas les résultats escomptés, et effets sur les objectifs énoncés de la Société, ainsi que les facteurs de risque énoncés dans le plus récent rapport de gestion de la Société pour le trimestre clos 28 février 2026 et d'autres documents d'information disponibles sous le profil SEDAR de la Société. Les informations prospectives contenues dans les présentes sont faites à la date de ce communiqué de presse et Critical Elements décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, sauf si requis par lois sur les valeurs mobilières.

Les informations prospectives contenues dans le présent document sont données à la date du présent communiqué de presse. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par les informations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations ou informations prospectives. La Société n'est pas

tenue de mettre à jour ou de publier à nouveau les informations prospectives à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.